

Conférence des médias du 25 mars 2011

«Pour la liberté salariale, la liberté de licenciement et l'intégration dans le marché du travail»

Seul le texte prononcé fait foi

Défendre la liberté du marché du travail – et assainir durablement les assurances sociales!

Rudolf Stämpfli, président de l'Union patronale suisse

L'économie helvétique a retrouvé une forme étonnante. Notre produit intérieur brut progresse nettement plus vite que la plupart des augures ne l'annonçaient il y a une année et le chômage a reculé plus rapidement que prévu. Voici quelques chiffres très parlants: sur 2010, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) évalue la croissance du PIB à 2,6%, contre 1,4% précédemment. Les experts de l'Institut du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF ont récemment relevé de 1,7% à 2% leurs pronostics de croissance du PIB pour 2011, tandis que le Seco a corrigé sa prévision de 1,5% à 2,1% et que l'institut BAK de Bâle a fait passer la sienne de 1,7% à 2,4%.

Face à la progression de l'emploi: indispensable ouverture du marché du travail

Le nombre de personnes occupées a progressé de 1,2% en 2010, pour atteindre un niveau plus élevé qu'avant la récession. En contrepartie, le taux de chômage est tombé de 4,4% en décembre 2009 à 3,8% en fin d'année 2010, pour se replier encore à 3,6% en février. Pour mémoire, il y a une année, le Seco prédisait pour 2010 et 2011 un taux de chômage moyen de respectivement 4,3% et 4,2%. Selon ses derniers pronostics, il s'attend désormais à un taux moyen de 3,2% sur l'ensemble de 2011.

La plupart des entreprises sont optimistes pour la situation des commandes en 2011; de nombreuses branches souffrent à nouveau d'une pénurie de personnel spécialisé. Au 4^e trimestre 2010, pas moins de 29,2% des entreprises faisaient état de difficultés pour recruter du personnel qualifié (baromètre de l'emploi de l'OFS). Cette proportion s'élevait à 40% dans l'industrie de transformation et les technologies de l'information et de la communication (TIC), et même à 45% dans les services financiers! Ces chiffres montrent à quel point les employeurs suisses ont besoin de travailleurs étrangers. La libre circulation des personnes avec l'UE et l'établissement de contingents suffisants pour la main-d'œuvre particulièrement qualifiée venant d'Etats tiers sont des éléments essentiels au développement de notre économie.

Risques conjoncturels

Cela dit, il serait hasardeux de compter dès maintenant sur une reprise conjoncturelle sûre et durable. Car les bases de la reprise demeurent fragiles. La prudence est notamment de mise pour toutes les branches exportatrices et pour le tourisme, qui doivent lutter contre la force permanente du franc et une rétraction parfois considérable de leurs marges bénéficiaires. Enfin les derniers événements de l'actualité mondiale montrent assez comment une évolution positive peut soudain se transformer en son contraire. Les crises de l'Afrique du Nord et la catastrophe du Japon nous rappellent que certaines ondes de choc peuvent avoir des répercussions immédiates sur la situation économique, à l'échelle mondiale comme en Suisse aussi. Des prix du pétrole élevés, des chutes boursières ou encore la crise actuelle de la dette frappant l'UE ne sont que quelques-uns des risques qui pourraient venir étouffer à nouveau la reprise.

Six semaines de vacances: mesure inutile et mauvais signal!

Il est d'autant plus important, dès lors, que nous veillions à ne pas détériorer inutilement les conditions-cadres avantageuses qu'offre la Suisse à ses entreprises et ses travailleurs. C'est particulièrement vrai pour le marché du travail. A cet égard, l'Union patronale suisse salue donc la recommandation du Parlement de refuser l'initiative populaire «six semaines de vacances pour tous» de Travail-Suisse.

Cette initiative inutile réduit la marge de manœuvre laissée aux partenaires sociaux pour définir ensemble des solutions adaptées. Aujourd'hui déjà, de nombreux travailleurs bénéficient de réglementations de conventions collectives de travail et d'entreprises qui vont bien au-delà du minimum légal des quatre semaines. On ne peut donc pas parler d'un déficit de vacances pour la population active, d'autant moins qu'en Suisse, leur durée fait bonne figure en comparaison internationale. Les conditions avantageuses qui caractérisent notre pays au chapitre des vacances sont dues aux solutions trouvées par les partenaires sociaux en fonction des besoins et des possibilités spécifiques de chaque branche ou entreprise. Affaiblir cette souplesse en renforçant le droit aux vacances par voie légale affecterait l'autonomie contractuelle des partenaires sociaux et nuirait au marché du travail. De plus, l'exigence d'un droit légal à six semaines de vacances pour tous les travailleurs donne un très mauvais signal en direction d'un accroissement ultérieur des coûts du travail, déjà très élevés dans notre pays. La hausse continue de ces coûts ne peut qu'affecter la compétitivité du marché suisse du travail.

Réglementations préjudiciables au marché du travail – blocage des réformes dans les assurances sociales

L'Union patronale suisse dénonce également avec force les attaques menées par la gauche et les syndicats contre la liberté des entreprises en matière d'aménagement des salaires. Concrètement, il s'agit de l'initiative sur les salaires minimaux, de l'initiative 1:12 des Jeunes socialistes et de l'introduction d'un plafonnement des salaires, dont notre vice-président Wolfgang Martz va vous entretenir plus longuement. De même, nous n'avons aucune compréhension pour des projets qui visent à durcir la protection contre les licenciements, sujet que va développer notre directeur Thomas Daum.

Au lieu de chercher à diminuer la flexibilité du marché du travail par de nouvelles réglementations, nous devrions mettre à profit la bonne conjoncture économique pour faire avancer les dossiers de l'assainissement à long terme des assurances sociales. Avec la révision de l'assurance-chômage, nous avons certes pu régler un point important de l'agenda des réformes. Et la 6^e révision de l'AI, du moins sa partie 6a, a passé le cap du Parlement. Mais pour l'AVS, nous nous retrouvons au point de départ après dix ans de travaux de révision, et les réformes de l'assurance-maladie, de l'assurance-accidents et de la prévoyance professionnelle n'avancent guère. Compte tenu des défis démographiques face auxquels nous nous trouvons, défis qui affectent la quasi totalité des assurances sociales, une accélération du processus de réforme est pourtant indispensable. Les syndicats souhaitent pourtant freiner ce processus. Pour l'AVS, par exemple, ils soutiennent que la Confédération dramatise systématiquement l'évolution financière de cette assurance pour des raisons politiques. Sur la décennie écoulée, les finances de l'AVS ont certes évolué plus favorablement que prévu grâce à une croissance économique très soutenue et à une forte immigration. Mais si l'on voit à quelle vitesse et avec quelle ampleur le rapport rentiers/cotisants, resté très longtemps à peu près stable, est appelé à se détériorer ces prochaines années, le caractère critique de la tendance se dessine très clairement. Il faut donc réagir en temps voulu à ce prévisible développement si l'on ne veut pas être contraint plus tard de prendre des mesures de rattrapage et de correction très impopulaires en termes de politique sociale.

Transformation de l'AI en assurance d'insertion: les employeurs mis à contribution

Une exigence primordiale de la révision 6a de l'AI est «sortie de la rente et réinsertion», grâce à quoi quelque 17'000 bénéficiaires de rentes devraient pouvoir réintégrer la vie active. Il s'agit assurément là d'un objectif ambitieux, à la réalisation duquel il va sans dire que les employeurs doivent également contribuer. Les mesures d'insertion mises en place par cette révision leur apporteront à cette fin une aide précieuse. Pour sa part, l'Union patronale suisse est prête à se mobiliser pour assurer la nécessaire sensibilisation de tous les acteurs concernés. L'exposé de M. Roland Müller vous en apprendra plus à ce sujet.